

## Informations diverses

### MAIRIE

Tél : 05.63.31.64.98 / Fax : 05.63.31.53.86  
Mail : mairie-meauzac@info82.com

Secrétariat/Accueil : Christelle MILON, Secrétariat Général : Céline BRIOT

Horaires d'ouverture : Du lundi au jeudi : 8h30 - 12h30 / 14h - 18h  
Fermée le jeudi après-midi  
Le vendredi : 8h30 - 12h30 / 14h - 17h

Permanence des élus : Le samedi de 10h à 12h

### BIBLIOTHÈQUE

#### Horaires d'ouverture

#### Juillet et août :

Mercredi	11h - 12h
Vendredi	16h30 - 18h
Samedi	11h - 12h

#### A partir de septembre :

Mercredi	16h30 - 18h
Vendredi	16h30 - 18h
Samedi	11h - 12h

Nous vous rappelons que l'inscription est gratuite aussi bien pour les enfants que pour les adultes.

Suite aux départs successifs de quelques unes d'entre nous, nous sommes à la recherche de nouvelles personnes (bénévoles) pour s'occuper avec nous de la bibliothèque.

Merci de nous contacter aux heures d'ouverture de la bibliothèque au 05-63-67-13-97 ou la mairie au 05-63-31-64-98

### PUBLICITÉS DANS LES BOÎTES AUX LETTRES

Si vous ne souhaitez plus recevoir de prospectus dans vos boîtes aux lettres, vous pouvez récupérer au secrétariat de la mairie des autocollants prévus à cet effet

Enlèvement de la ferraille tous les premiers jeudi de chaque mois.

### INSCRIPTION A LA MAIRIE

**RAPPEL** : La ferraille doit être sortie devant le portail

### RÉPONDEUR D'ALERTE MÉTÉO DE LA PRÉFECTURE 0.821.00.32.82

Les bulletins d'alerte météo (orage, vent, crues...) sont consultables sur le répondeur de la Préfecture de Montauban au 0.821.00.32.82

### HEURES OUVERTURE BUREAU DE POSTE

Du mardi au samedi de 9h à 12h  
Conseil bancaire : 05.63.26.12.94

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DÉCHETTERIE DU SAULA À LA FRANÇAISE

Lundi : 14h - 17h  
Mercredi : 8h - 12h  
Vendredi : 13h30 - 17h  
Samedi : 9h - 12h / 14h - 17h

## Mairie de MEAUZAC

# Meauzac informations

JUILLET 2012

BULLETIN N° 24



### Le mot du Maire

Il y a de cela quelques années, la municipalité, à travers son Plan Local d'Urbanisme et avec les autorisations nécessaires de la part de l'État (Direction Départementale des Territoires), a décidé de libérer un certain nombre de terrains à bâtir afin d'insuffler une progression démographique significative.

Aujourd'hui, et après le recensement de ce début d'année, la commune compte 1300 habitants. Bien entendu, cela a été fait dans le but de dynamiser la commerce et l'artisanat, d'inverser la courbe descendante de l'effectif scolaire car à ce jour, ce n'est plus une fermeture éventuelle mais la création d'un poste qui a été acté à la rentrée scolaire 2011/2012.

Toutefois, la municipalité reste vigilante sur la courbe démographique et adapte ses structures à cette courbe positive mais raisonnée. Ainsi, un programme de plusieurs tranches de travaux est élaboré afin de répondre aux besoins du groupe scolaire. La création d'une nouvelle salle de classe dès la rentrée de septembre va entamer cette série de travaux et permettre de mener en parallèle une réflexion sur la mise aux normes accessibilité et sécurité qui sera obligatoire dans les bâtiments publics en 2015.

Les associations profitent également de cet apport de gens nouveaux, d'idées nouvelles et renforcent ainsi le panel des divertissements nécessaires dans une vie de village.

J'en profite pour remercier les diverses associations qui animent le village toute l'année. Ainsi, lorsque ce bulletin paraîtra, ce sera l'heure de la fête locale au cours de laquelle nous espérons vous croiser nombreux et ainsi adhérer aux efforts d'une équipe jeune et dynamique.

A l'aube de cette période estivale, au nom du Conseil Municipal et en mon nom personnel, nous souhaitons que vous trouvez le moyen de vous ressourcer ou de vous reposer et tant mieux si vous privilégiez notre commune.

José LACOMBE

### SOMMAIRE

Au Conseil Municipal (1 <sup>er</sup> semestre 2012)	p 2
Les comptes administratifs 2011	p 6
Les Budgets 2012	p 9
Le travail des commissions (1 <sup>er</sup> semestre 2012)	p 10
Petites nouvelles brèves	p 11
Les travaux	p 15
La communauté de communes	p 16
Le mots des associations	p 22
Informations diverses	p 32

## Au conseil municipal

(Les comptes rendus officiels du Conseil peuvent être consultés en Mairie)

### SEANCE DU 12 JANVIER 2012

#### Regroupement de commerces – Choix du prêteur pour le financement de la maison médicale

Afin de solder l'opération de regroupement de commerces et notamment l'aménagement de la maison médicale, il est nécessaire de souscrire un emprunt de 90 000€.

L'offre de la Caisse Régionale du Crédit Agricole a été retenue. Les caractéristiques sont les suivantes : Montant : 90 000€, durée : 17 ans, taux fixe : 4,89%, commission d'engagement : 300€, échéances : mensuelles dont la première interviendra en janvier 2013

### SEANCE DU 26 JANVIER

#### Approbation de la convention avec la Ligue de l'Enseignement 82 destinée à accueillir un lecteur bénévole pendant le temps périscolaire.

Le programme Lire et Faire Lire organisé par La ligue de l'Enseignement 82 a pour but de développer le plaisir de la lecture et la solidarité intergénérationnelle. Il permet à des retraités bénévoles de consacrer un peu de leur temps à lire des livres aux enfants.

Une convention a été approuvée entre la Ligue de l'Enseignement du Tarn-et-Garonne et la commune de Meauzac afin de mettre en place les ateliers de lecture pendant le temps périscolaire à destination des élèves de l'école.

#### Réhabilitation du groupe scolaire – Approbation du programme et choix du mandataire

Le conseil municipal a décidé de réaménager le groupe scolaire afin de créer une classe supplémentaire et d'augmenter la capacité du dortoir. Pour mener à bien cette opération, il est nécessaire de recourir à l'intervention d'un mandataire pour une assistance générale à caractère administratif, financier et technique.

Après publication d'un avis d'appel public à concurrence, et après analyse des offres, l'assemblée a décidé de faire appel aux services de la SEMaTeG pour une rémunération de 3 250€ HT en phase pré-opérationnelle et 6 500€ HT en phase opérationnelle.

Une subvention du Conseil Général par le biais du fond de concours a été sollicitée. Elle est susceptible de prendre en charge :

- 25% de la mission confiée à la SEMaTeG et des études tiers en phase pré-opérationnelle
- 25% de la rémunération en phase opérationnelle

#### Réhabilitation du groupe scolaire – Demande de subvention auprès de l'Etat au titre de la DETR 2012 et des travaux d'intérêt local 2012, de la Région au titre du FRI et du Conseil Général de Tarn-et-Garonne

Une première tranche de travaux sur le projet de réhabilitation du groupe scolaire doit être engagée. Parallèlement, une réflexion globale est menée sur le site. L'estimation des travaux s'élève à 168 300€ HT auquel il faut ajouter une provision pour les honoraires d'architecte soit un coût d'opération de 186 813€ HT.

Le plan de financement pourrait être le suivant :

DETR 2012	46 703,25€	(25%)
TIL 2012	31 758,21€	(17%)
REGION	24 000,00€	(12,85%)
DEPARTEMENT	46 703,25€	(25%)
COMMUNE	37 362,60€	(20%)

#### Boulangerie – Avenant n°1 au crédit bail conclu avec Madame Sandrine LABAT

Un contrat de crédit bail mobilier a été signé le 25 septembre 2009 entre la commune et Madame Sandrine LABAT afin de mettre à disposition de celle-ci les divers équipements et matériels acquis par la commune et nécessaires à l'activité de l'entreprise de Madame Sandrine LABAT. Cette dernière a informé la commune de son souhait de réduire la durée de ce contrat de crédit bail et par conséquent de modifier le montant des loyers.

Au 31 janvier 2012, le montant résiduel à verser au titre du crédit bail s'élève à 140 685,42€ HT. A compter du 1<sup>er</sup> février 2012, le montant des loyers sera le suivant :

- du 1<sup>er</sup> février 2012 au 31 décembre 2012 : 963,63€ HT/mois
- du 1<sup>er</sup> janvier 2013 au 30 septembre 2013 : 500€ HT/mois
- du 1<sup>er</sup> octobre 2013 au 28 février 2022 : 1 243,42€ HT/mois

## Le mot des associations

### BON PIED, BON OEIL

Notre association a fêté son premier anniversaire et son histoire est riche.

C'est après un programme PIED (Programme Intégré d'Equilibre Dynamique) mis en place fin 2010, piloté par la CARSAT (Caisse Assurance Retraite et Santé au Travail ancienne CRAM), et la fédération française EPMM Sports pour tous, que nous avons créé notre association. Maintenant tous les mardis de 10h30 à 11h30 se réunissent nos 23 adhérents. Notre animatrice, diplômée a su nous convaincre que le travail corporel est un outil de santé à la portée de tous. Il suffit d'adapter l'exercice à la personne et non l'inverse pour que chacun prenne conscience qu'il peut être acteur de sa santé, de son bien-être. Son expérience, ses compétences, dans le domaine des gymnastiques douces, elle les met aux services de tous, avec beaucoup de bonne humeur et de professionnalisme.

La nouvelle saison pointe déjà son nez et c'est avec plaisir que nous vous proposerons à tous petits et grands une nouvelle activité, dont les bienfaits reconnus par les professionnels de santé, ne sont plus à démontrer : la marche nordique (marche avec bâtons). Cette activité permet en outre de tonifier tout le corps, d'améliorer l'endurance, d'augmenter la capacité respiratoire, la dépense énergétique, protège les articulations. Les bâtons seront fournis.

Le partenariat, la mutualisation des moyens avec l'association HARMONIE « la gym du bien-être » d'Albefeuille Lagarde, nous permet de bénéficier de la mise à disposition de son matériel, de ses moyens de communication, de formation et mise à disposition de l'animatrice, ainsi la formation marche nordique, mais aussi de l'accès à d'autres créneaux, d'autres techniques comme la gym douce Pilates, « par la conscience corporelle, un travail global de renforcement musculaire, d'étirement et d'assouplissement, des muscles profonds (muscle de la posture) et périphériques pour retrouver un corps tonique, remodelé, dénoué, déstressé ». Nous pouvons nous féliciter de ce rapprochement qui crée des échanges intergénérationnels.

Si ces quelques lignes vous ont convaincu, n'hésitez pas à nous appeler au : 05/63/67/45/02, 06/84/14/31/75, mieulet@aol.com.

Pour le bureau, le président  
Georges Marty

## Le mot des associations



### ASSOCIATION DE TENNIS MEAUZAC BARRY A.T.M.B.

#### Tournoi 2012

Le Tournoi annuel de Tennis de l'Association se déroulera du 18 juin au 29 juillet 2012 au terrain municipal.

L'Association est cette année encore heureuse d'accueillir de nombreux participants qui concourent dans différentes catégories ; Simple Hommes, Simple Dames, Double Dames, Double Mixte et Tournoi Jeunes.

Le Tournoi est gratuit pour les enfants, et de 10 euros par catégorie d'inscription pour les adultes.

A partir du 18 juin et comme chaque année, un concours amical de pétanque sera organisé à partir de 20H00 tous les vendredis soirs.

La soirée de clôture du Tournoi et de remise des prix aura lieu le samedi 29 juillet 2012 au terrain de tennis, à partir de 18H30.

#### Stage multi activités – Semaines du 16/07 au 20/07 et/ou du 23/07 au 27/07

L'Association organise un stage multi-activités, ouvert aux enfants de 6 à 13 ans, du lundi au vendredi de 10H00 à 16H00.

#### Tarif

85€ la semaine (145€ 2 semaines) de 10h-16h

55€ la semaine (100€ 2 semaines) de 10h-12h ou de 14h-16h en fonction des groupes et des activités.

Lieu Terrain de tennis et salle des fêtes de Meauzac

Le pique-nique est à prévoir par les parents, le goûter et les boissons sont fournis par l'Association.

Des places sont encore disponibles.

#### Saison 2011 – 2012 : l'ATMB à l'honneur

Les deux équipes féminines seniors, les « FLACAMS » selon leur nom interne, ont remporté le CODEP (championnat départemental, 4ème série) en s'imposant en finale contre Labastide Saint Pierre, après s'être qualifiées en demi-finale face à Verdun sur Garonne, et avoir vaincu en poule de barrage, Léojac, Montech, Montbeton et Castelsarrasin.

Les entraînements de ces filles sont dirigés par l'entraîneur du club, Romain N'DOUMBE. Ce dernier après avoir félicité ses « filles », ajoutait que cette saison et avec plus d'installations, les conditions d'entraînements ayant été meilleures, les résultats encourageant et permettent de penser à de nouvelles progressions.

Debout de gauche à droite : Jean-Marc SIEURAC Président, Axelle HENOUX, Laetitia FEAU, Patricia PENCHENAT, Aurélie CONCALVES, Romain N'DOUMBE entraîneur du club,

Accroupies de gauche à droite : Marine SIEURAC, Roxane HENOUX, Audrey LEGRAND. Absentes sur la photo, Marie-Christine SIEURAC et Agnès PAVAN, capitaines des équipes.



#### Ecole de tennis

Elle reprendra au mois de septembre et comprendra des cours enfants ainsi que des cours adultes.

Pour tous renseignements complémentaires et inscriptions (stage multi activités, licences F.F.T. 2011-2012, école de tennis...) et vous pouvez contacter:

Jean-Marc SIEURAC – 05.63.31.52.88

Romain N'DOUMBE – 06.20.23.44.42

#### Regroupement de commerces - Décision sur la retenue de garantie à restituer à l'entreprise VBM Carrelage

Dans le cadre des travaux du regroupement de commerces, le lot carrelage avait été attribué à l'entreprise VBM Carrelage. Les travaux effectués dans la boulangerie ont été réceptionnés le 28 juillet 2009 avec des réserves et ont dû être repris par l'entreprise MERZ. Les réserves n'ont donc pas été levées pour l'entreprise VBM. Une retenue de garantie d'un montant total de 3 842,40€ a été conservée sur le règlement des situations de travaux. Compte tenu des réserves mentionnées ci-dessus, le conseil municipal a décidé de ne pas restituer la retenue de garantie à l'entreprise VBM.

#### Plan Local d'Urbanisme - Approbation de la modification n°4

La modification du plan local d'urbanisme n°4 a été approuvée par l'assemblée et porte sur les points suivants :

- rectifier les emplacements réservés n°9, n°10, n°18 et n°19,
- supprimer les emplacements réservés n°6 et n°7
- modifier la zone Ub au lieu-dit "Vignes Blanches" en zone 1AU1 au niveau de l'emplacement réservé n°19
- modifier la zone 2AUc au lieu-dit "Baré" en zone 1AU,
- créer une nouvelle orientation d'aménagement n°6 au lieu-dit "Baré"
- modifier les orientations d'aménagement n°1, n°3 et n°5.
- modifier le règlement des zones Ue, Ui, 1AU, N et Nh
- mettre en cohérence le zonage du PLU avec le Plan de Prévention des Risques d'Inondation

#### SEANCE DU 26 JANVIER

#### Regroupement de commerces - Souscription d'un prêt relais sur une durée de 6 mois

Dans le cadre du financement des dépenses relatives au regroupement de commerces, la commune a souscrit un prêt relais sur une durée de deux ans qui permettait d'attendre le recouvrement de la TVA, la vente d'un bien immobilier et le versement de toutes les subventions allouées. Ce prêt relais souscrit auprès de la Caisse d'Epargne d'un montant de 328 500€ arrive à échéance le 5 février 2012.

La totalité des recettes et notamment la perception des subventions, n'ayant pas encore été encaissée, le conseil municipal a décidé de contracter un nouveau prêt relais sur une durée de 6 mois et pour un montant de 190 000€ auprès de la Caisse d'Epargne permettant d'attendre le recouvrement des recettes. Les caractéristiques sont les suivantes : Taux fixe : 2,84%, frais de dossier : 190€

#### SEANCE DU 6 MARS 2012

#### Réhabilitation du groupe scolaire – Choix du bureau études de sol

La société Alios a été désignée comme bureau d'étude de sols pour un montant de 1 700€ HT.

#### Réhabilitation du groupe scolaire – Choix du géomètre

La société GETUDE a été choisie comme géomètre pour un montant de 995€ HT.

#### Réhabilitation du groupe scolaire – Choix du Bureau de contrôle et du coordonnateur S.P.S

La société SOCOTEC a été désignée comme bureau de contrôle pour un montant de 4 126€ HT et le bureau COVEIS comme coordonnateur S.P.S pour un montant de 882€ HT.

#### Réhabilitation du groupe scolaire – Choix du maître d'œuvre

Monsieur RASPAUD, architecte à Montauban, a été désigné comme maître d'œuvre pour une mission de base avec un coût d'honoraires de 8.5 % pour un montant de travaux de 180 000€ HT (soit 15 300€ HT) et pour une option métré d'un montant de 900 € HT.

Deux variantes proposées par l'architecte à savoir le relevé du groupe scolaire pour un montant de 4 200€ HT et l'étude d'ensemble pour un montant de 2 760€ HT ont également été choisies.

#### Réfection du court de tennis – Demande de subventions auprès de la Région et du Conseil Général

Le conseil municipal a décidé de procéder à la réfection du court de tennis compte tenu de sa vétusté. Afin de mener à bien ce projet, des subventions ont été sollicitées auprès du conseil Général de Tarn-et-Garonne et de la Région Midi Pyrénées au taux le plus élevé possible.

Le montant des travaux est estimé à 32 280€ TTC et le plan de financement pourrait être le suivant : Subvention du Conseil Général : 6100€, Subvention de la Région, Subvention de la Fédération Française de Tennis : 1500€, Autofinancement (commune) : le solde

#### Approbation d'une convention de services partagés entre la Commune de Meauzac et la Communauté de Communes des Terrasses et Plaines des Deux Cantons

Le conseil Municipal a approuvé les modalités de la convention de mise à disposition du personnel communal au profit de la Communauté de Communes (travaux de voirie, garderie du CLSH et cantine du CLSH)

#### Suppression du tarif relatif à la garderie du mercredi suite à l'ouverture de l'accueil de loisirs mis en place par la communauté de communes TP2C

Par délibération du 28 novembre 2011, la Communauté de Communes des Terrasses et Plaines des Deux Cantons a décidé de mettre en place un accueil de loisirs sans hébergement le mercredi. Lors de la séance du 31 janvier dernier, l'intercommunalité a choisi de débiter cet accueil en lieu et place des communes à compter du 29 février 2012. Cette décision implique donc la fermeture de la garderie qui était assurée le mercredi par la commune.

La garderie du mercredi effectuée jusqu'à présent par la commune était payante. Elle était gérée par tickets vendus pour une demi journée au prix de 2€, tarif instauré par délibération du 28 août 2007. Le transfert de cette compétence à la communauté de communes implique la suppression du tarif de la garderie du mercredi à 2€. Monsieur le Maire explique que les tickets invendus seront détruits par la perception de Lafrançaise.

#### Attribution d'une subvention au Conseil Général pour le Fonds de Solidarité du Logement (FSL)

Le conseil municipal a décidé de verser une aide financière au titre du FSL d'un montant de 542,50€

#### Constitution du jury d'assises pour l'année 2012 (liste préparatoire)

Après tirage au sort à partir de la liste électorale, ont été désignés : Gilbert LACOMBE, Sandra COLMARD et Charlotte GOURINEL

#### SEANCE DU 15 MARS

##### Choix du prêteur pour le financement de la réfection du terrain de tennis

Après consultation des établissements bancaires, l'offre de la Caisse d'Epargne a été retenue avec les caractéristiques suivantes : montant : 25 300€, durée : 10 ans, taux fixe : 4,40%, échéances : trimestrielles, commission d'engagement : 50€

##### Choix du prêteur pour le financement de l'extension du réseau d'assainissement chemin de Bernon

Lors de l'exécution de la tranche ferme d'assainissement, une partie de la tranche conditionnelle 1 a du être réalisée pour profiter des tranchées effectuées pour la tranche ferme. Le règlement de cette prestation intervient sur l'exercice 2012.

Suite à la consultation menée, l'offre de la Caisse d'Epargne a été retenue avec caractéristiques suivantes : montant : 21 700€, durée : 10 ans, taux fixe : 4,40%, échéances : trimestrielles, commission d'engagement : 50€

##### Choix de l'entreprise chargée de la réfection du court de tennis

Après dépose de la clôture effectuée l'an passé, le revêtement doit être remplacé avant le prochain tournoi. A l'issue de la consultation menée, la société SPTM a été retenue pour un montant de travaux de 21 188€ HT.

#### SEANCE DU 5 AVRIL

##### Vote des comptes administratifs 2011 (voir page 6)

##### Vote des budgets 2012 (voir page 9)

##### Participation de la commune aux frais de transports scolaires pour l'année 2012/2013

La commune va participer aux frais de transports scolaires à hauteur de 50% du montant demandé aux familles soit 46€ pour les demi pensionnaires et 23€ pour les pensionnaires.

## Le mot des associations



#### UNE EXCELLENTE SAISON POUR LE TRT JUDO 82

Le club des TERRASSES ET RIVES DU TARN JUDO se réjouit de cette saison sportive qui se termine. En effet, le club a connu plusieurs événements marquants :

- Au mois de septembre, le club a fusionné avec le club de Puylaroque et a donc accueilli Stéphanie et Frédéric DEMONTFAUCON, professeurs de Judo diplômés d'Etat. Frédéric est notamment Champion du Monde et médaillé de Bronze aux Jeux Olympiques 2000.

- Depuis début octobre, le TRT s'est ouvert au public en situation de handicap. 5 adultes du Foyer du Barradis de Lavit de Lomagne pratiquent 2 fois par mois à Labastide du Temple et 3 adolescents de l'IME du Pech-Blanc pratiquent avec les minimes-cadets une heure par semaine à Lafrançaise.

- Au mois de mai, le club a organisé un très grand week-end de Judo à Lafrançaise, rassemblant plus de 300 judokas venus de tout le Tarn et Garonne et du Lot. Plusieurs actions avaient été proposées : entraînement de masse, stage d'arbitrage, championnat départemental benjamins et tournois mini-poussins et poussins. Une très belle expérience...

- Tout dernièrement, Laurent CASTEL, président du TRT Judo 82, s'est vu remettre la Croix de Bronze de la Fédération Française de Judo pour services rendus à ce sport. Une belle récompense qui illustre l'excellent dynamisme du club !

Le club a aussi enregistré de très bons résultats sportifs. Parmi les plus marquants :

- Lise MAUQUIÉ et Mathilde DEMONTFAUCON terminent toutes les deux 3<sup>èmes</sup> du championnat interrégional Minimes 2012 (le plus élevé pour cet âge), qui les a opposées à des adversaires venues de l'Aquitaine, de l'Auvergne, du Limousin et du Poitou-Charentes. Très belle performance...

- Pauline BOULINGUEZ a participé au Critérium National Cadette en juin 2012 à Clermont-Ferrand.

- 7 de nos benjamins et benjamines ont participé au championnat régional à Toulouse (là aussi, phase la plus élevée pour eux). Une seule médaille mais de bon augure pour les années à venir !

- Nos plus jeunes, mini-poussins et poussins, ont ramené un grand nombre de médailles sur la saison lors de nos différentes sorties, comme par exemple à Ramonville, Cahors, Valence d'Agen, Montech,...

- Il est à noter aussi que deux de nos enseignants se sont illustrés : Sophie BEUREL a participé au Championnat de France Seniors 1<sup>ère</sup> division en novembre dernier à Liévin et Mickaël DELON a obtenu le titre d'Arbitre interrégional en mai.

Dernier point – et pas des moindres – nous comptons, depuis mars dernier, une nouvelle ceinture noire en la personne de Quentin CHALAIN. Il a réussi toutes les épreuves imposées et nous le félicitons encore chaleureusement.



CHALAIN Quentin - nouvelle ceinture noire du club



Lise et Mathilde - Médaillées de bronze aux IR Minimes



Remise de la Croix à Laurent

Si vous souhaitez nous rejoindre, pour pratiquer du Judo, du Taïso ou bien encore du Ju Jitsu/self défense, plusieurs dates d'inscriptions sont proposées : mardi 26 juin, jeudi 28 juin, mardi 4 et jeudi 6 septembre de 17h à 19h à la salle des fêtes de Meauzac. Le 1<sup>er</sup> mois d'essai est gratuit.

Pour tout renseignement, vous pouvez contacter Mickaël DELON au 06 73 72 66 03 ou consulter notre site : [www.trtjudo82.fr/](http://www.trtjudo82.fr/)

Tous les membres du TRT JUDO 82 vous souhaitent d'excellentes vacances d'été et vous attendent dès la rentrée.

## Le mot des associations



**TAROT CLUB DES 5 COMMUNES**  
Café Restaurant ô Riquetty 05 63 30 50 77  
82290 MEAUZAC

Président Rémi Delbouis

Correspondant : Fargal Gérard 06 81 69 77 79.

Le Tarot Club des 5 Communes, et sa quarantaine de licenciés, anime le village de Meauzac via le siège du club (Café -Restaurant ô Riquetty) tous les mercredis soirs lors de ses concours hebdomadaires. C'est le jour de la semaine ou viennent se joindrent autant de joueurs des autres clubs, ou de départements voisins, pour former une dizaine de tables de jeu, et disputer en toute convivialité le concours du soir.

Parmi les joueurs les plus passionnés du club, certains se déplacent plusieurs fois par semaine pour aller disputer des concours dans d'autres clubs, et participer ou représenter le club dans la plupart des grands prix de tout le sud de la France.

Ce jeu de tarot est ouvert à toutes et à tous, licencié ou non licencié, et ces concours hebdomadaires sont la première étape pour progresser dans ce sport, car comme dans toute discipline, c'est à force de compétition que chacun peut progresser.

Parmi les manifestations qu'organise le Tarot Club des 5 Communes, comme des concours par équipe, ou individuels, c'est le Grand Prix de Meauzac qui reste l'événement majeur, cette saison il se déroulera dans la salle des fêtes de Meauzac le samedi 1 septembre.

Bienvenue à toutes et tous ceux qui voudraient venir participer à notre passion qu'est le Tarot, le meilleur accueil vous sera réservé.

Il est à noter qu'à Meauzac le tarot se dispute du premier janvier au 31 décembre, sans interruption.

Le club remercie les municipalités, les sponsors et les commerçants locaux pour leur soutien.

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à appeler l'un des numéros figurant dans le haut de cette page.

En cette veille d'été, le club vous souhaite de bonnes vacances.



### LE COMITÉ DES FÊTES



Nous voulons tout d'abord remercier chaleureusement la municipalité, les artisans et les commerçants qui nous aident tout au long des manifestations que nous organisons.

Nous travaillons actuellement sur l'organisation de notre fête d'été qui débutera le vendredi 6 juillet avec notre TREMPIN ROCK, nous enchaîneront le samedi 7 juillet avec la formation pop rock variétés des LEADERS, groupe au complet avec ses chanteuses, qui accompagnera notre repas réunionnais auquel nous vous convions tous.

Nous clôturerons cette fête le dimanche 8 juillet, un apéritif sera offert aux villageois avec des moules cuites à la paille. Une première cette année, le feu d'artifice sera tiré au cœur du village avec l'embrasement de l'église. La soirée sera animée par la formation BODEGA ELMOUN. Il y aura également de nombreuses attractions foraines pour les petits et les grands.

Nous vous attendons très nombreux afin que cette fête qui nous tient à cœur soit une vraie réussite.

Le Bureau

### SEANCE DU 9 MAI

#### Réhabilitation du groupe scolaire – Choix du prestataire pour effectuer le diagnostic amiante

Dans le cadre de la réalisation des travaux sur le groupe scolaire, il est nécessaire de faire réaliser un repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante.

Après consultation menée par la SEMATeG, la société COVEIS a été retenue. Sa prestation comprend :

- Visite des locaux, rédaction des rapports et un repérage sur plans  
Prix forfaitaire : 225 € HT
- Prélèvement et analyse par Microscopie Optique à Lumière Polarisée.  
Prix unitaire par échantillon : 18 €
- Prélèvement et analyse par Microscopie Electronique à Transmission  
Prix unitaire par échantillon : 35 €

#### Réhabilitation du groupe scolaire – Validation du projet et passage en phase opérationnelle

Monsieur RASPAUD, maître d'œuvre désigné, a remis l'avant projet sommaire. L'estimation globale des travaux s'élève à 171 500€ HT. Elle correspond à l'aménagement de la liaison avec le bâtiment neuf et la création d'une salle de classe. Le coût prévisionnel de l'opération (honoraires compris) est estimé à 217 391€ HT.

L'assemblée a approuvé l'Avant Projet Sommaire, a décidé de confier la phase opérationnelle du projet en mandat à la SEMATeG et a sollicité la prise en charge à hauteur de 25 %, par le fonds de concours départemental de la rémunération de la SEMATeG.

#### Acquisition des parcelles appartenant à Monsieur Alain GIROS cadastrées section B n°1004, 1009 et 1014 à l'euro symbolique

Monsieur Alain GIROS est propriétaire des parcelles cadastrées section B n°1004, 1009 et 1014 qui longent la rue de Larose. Dans le cadre des travaux de réfection de la voirie de cette rue, il est nécessaire que la commune devienne propriétaire de ces parcelles qui constituent le trottoir existant. Le conseil municipal a approuvé leur acquisition à l'euro symbolique.

### SEANCE DU 14 JUIN

#### Réalisation d'un prêt de 358 900€ auprès de la Caisse des dépôts et consignations pour le financement des opérations d'investissement prévues au budget 2012

Afin de financer les investissements prévus au budget principal, la Caisse des Dépôts et Consignations a donné son accord de principe pour attribuer un prêt d'un montant de 358 900€ aux conditions suivantes : durée du prêt : 15 ans, Périodicité des échéances : annuelle, Taux d'intérêt actuariel annuel : 5,11%, commission d'intervention : 100€. L'assemblée a approuvé cette proposition.

#### Demande de subvention au Conseil Général pour la campagne annuelle de dératissage

Comme chaque année, la commune va solliciter le Conseil Général de Tarn-et-Garonne afin d'obtenir une subvention pour financer la dératissage de l'école et de la cantine.

#### Approbation du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif

La loi n°95-101 du 2 février 1995 impose aux services d'eau potable et d'assainissement de produire un rapport annuel prix-qualité de service (RPQS) avant le 30 juin de chaque année.

Le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public (RPQS) relatif à l'assainissement collectif a été approuvé pour l'année 2011.

#### Approbation du Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement non collectif

Le Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public (RPQS) relatif à l'assainissement non collectif a été approuvé pour l'année 2011.

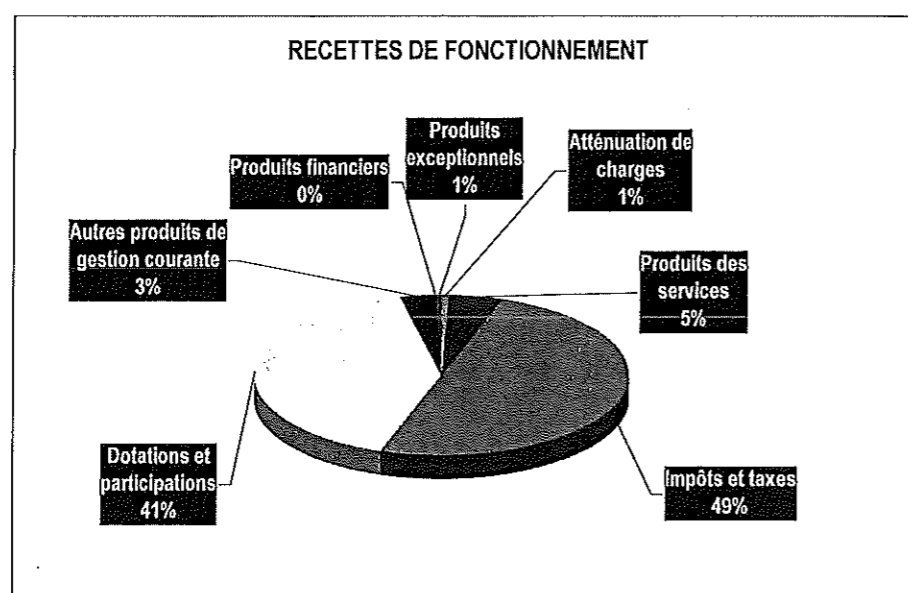
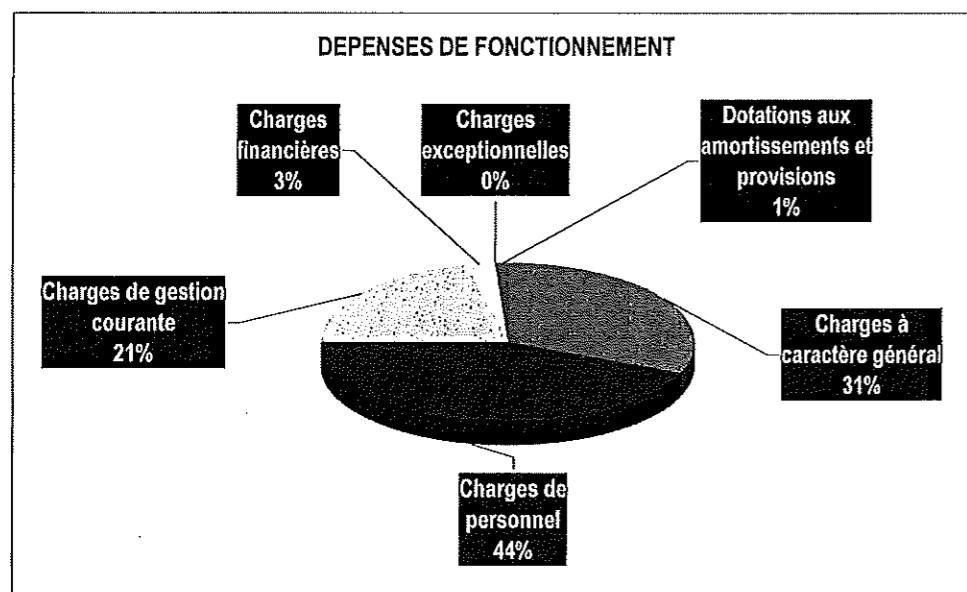
## Les comptes administratifs 2011

Ils ont été adoptés à l'unanimité

### BUDGET PRINCIPAL

#### Section de Fonctionnement

Dépenses	644 830,12€
Recettes	673 079,66€
Résultat de l'exercice	28 249,54€
Résultats antérieurs reportés	46 129,31€
Résultat total	68 036,31€



## Le mot des associations



### JEUNESSE SPORTIVE MEAUZACAÏSE

L'assemblée Générale de la Jeunesse Sportive Meauzacaïse aura lieu samedi 23 juin, lors de cette réunion le bilan sportif et financier seront exposés, suivie par la fête de fin d'année de notre club.

L'équipe I : a réussi son objectif de maintien en promotion honneur, terminant neuvième au classement général, malgré un parcours difficile dans une poule très homogène. Il faut espérer pour la saison prochaine que ce groupe s'améliore dans la constance en débutant cette compétition avec ambition. Ils devront retrouver confiance dès les premières rencontres pour éviter la « gamberge » et les calculs si complexes de fin de saison. Aussi, nous espérons qu'en étant rapidement libéré au classement nous puissions faire un parcours honorable dans les différentes coupes et faire plaisir à nos fidèles supporters.

L'équipe II: l'accession était une priorité pour ce groupe, mais la bonne volonté et le courage de cette équipe n'a pas suffi pour arriver à ce but. Leader les deux tiers de la saison, elle n'a pas pu dans le sprint final maintenir sa place, synonyme de montée. Ceci est la priorité impérative pour la saison prochaine.

Le staff technique reste inchangé : Benoit MAUREL l'entraîneur du club  
Jérôme BAROANA l'équipe II.

Nous tenons à remercier la Municipalité de Meauzac, nos trois arbitres (Omar CISSE pour les seniors, Julie COYNE, et Romain COYNE que nous félicitons d'avoir décroché son diplôme d'arbitre ligue, pour les catégories jeunes) les supporters, les sponsors, et toute l'équipe dirigeante qui nous permettent de poursuivre l'activité de la J.S.M. dans les meilleures conditions.

Nous vous donnons rendez-vous dès septembre pour venir encourager nos différentes équipes.

Bonnes vacances à tous, La J.S.M.

Les Présidents

### L'AMTARC



L'Association vous accueille au lieu-dit "Chapas Sud" où vous pouvez pratiquer le tir au pistolet à 25m.

Les jours d'ouverture sont les suivants : lundi, mercredi, samedi de 14h à 18h et le 1<sup>er</sup> dimanche de chaque mois.

Renseignements : Président : Monsieur KAUFFMAN Bernard (06.08.09.52.00) - Trésorier : Monsieur BIZOUARN Eric (05.63.31.68.34)

## Le mot des associations



### FOOTBALL des TERRASSES du TARN

La saison 2011 – 2012 s'achève et le club prépare activement celle de 2012 – 2013 avec plus d'éducateurs dans le but d'assurer des entraînements de qualité et ainsi faire honneur au Label « Ecole de football » qui nous a été remis fin 2011 pour une durée de 3 ans.

La saison en cours a été fructueuse pour toutes nos équipes avec de nombreuses victoires dans les tournois extérieurs et la très belle victoire de notre équipe U16-U17 lors de notre 7<sup>ème</sup> grand tournoi de jeunes (catégories U14 à U17) qui s'est déroulé ce Samedi 09 juin sur le site de Meauzac avec la participation de 17 équipes. Il s'agissait également du 1<sup>er</sup> Challenge Thomas SOWINSKI.

De nouveau le club organise son stage d'été pour tous les amateurs du ballon. Il sera ouvert à tous dans les catégories U10 à U17 (soit les enfants nés entre 1996 et 2003).

Il aura lieu la dernière semaine d'Aout (Les dates restent à confirmer). Pour plus de renseignements, contactez notre Responsable technique, M Jean Philippe COYNE au 06.32.10.65.59.

Quelques dates à retenir d'ici la fin de l'année :

- Fête du club le Dimanche 24 juin à Saint Porquier ;
- Stage de football fin août ;
- Reprise des entraînements pour les U14 à U17 courant du mois d'Août ;
- Reprise des entraînements pour les + jeunes de 5 à 13 ans le Mercredi 05 Septembre.

Les catégories : Nés entre 2004 et 2007 : U6 à U9 (entraînements à St Porquier)  
 Nés en 2002 et 2003 : U10 et U11 (entraînements à Lavilledieu du temple)  
 Nés en 2000 et 2001 : U12 et U13 (entraînements à lavilledieu du temple)  
 Nés entre 1996 et 1999 : U14 à U17 (entraînements à Meauzac)

Notre bus assure un ramassage tous les mercredi depuis votre commune pour accompagner les enfants sur leurs terrains respectifs en fonction de leur catégorie.

Notre « famille du ballon rond » attend votre enfant. Alors n'hésitez pas à contacter notre secrétaire Valérie au 06.59.50.61.88 ou par mail (pftt82@orange.fr). Visitez aussi notre site internet sur [www.footeo.fr](http://www.footeo.fr).

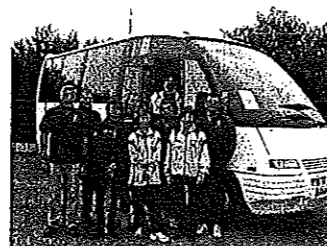
En photo notre équipe des U16-U17 qui joue sur Meauzac. Et les membres du bureau devant le bus du club.

Le Président, les dirigeants, les éducateurs, et les bénévoles sont fin prêts pour accueillir les amoureux du ballon rond.

Nous tenons à remercier la municipalité de Meauzac pour sa générosité, et pour la mise à notre disposition des installations de Meauzac et leur entretien.



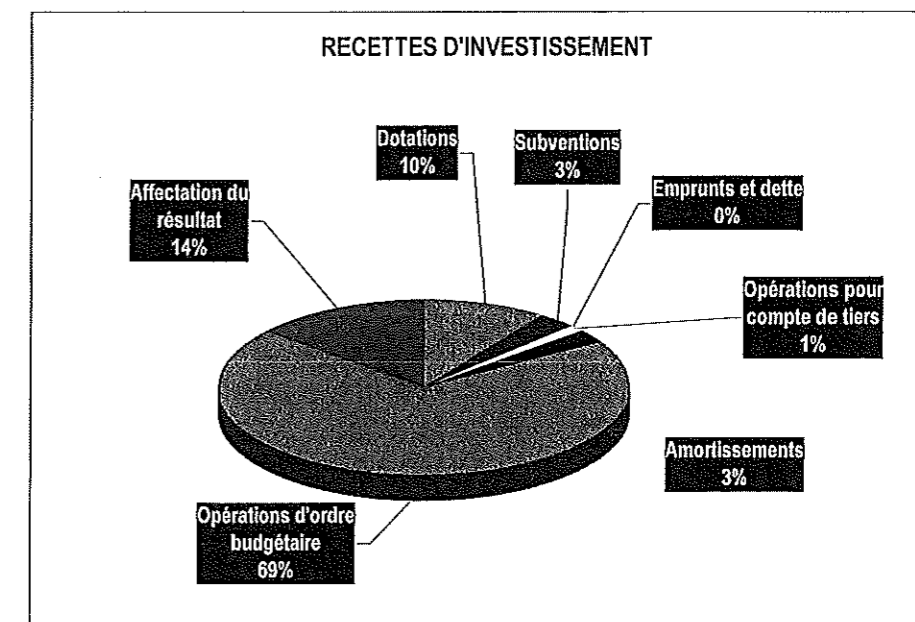
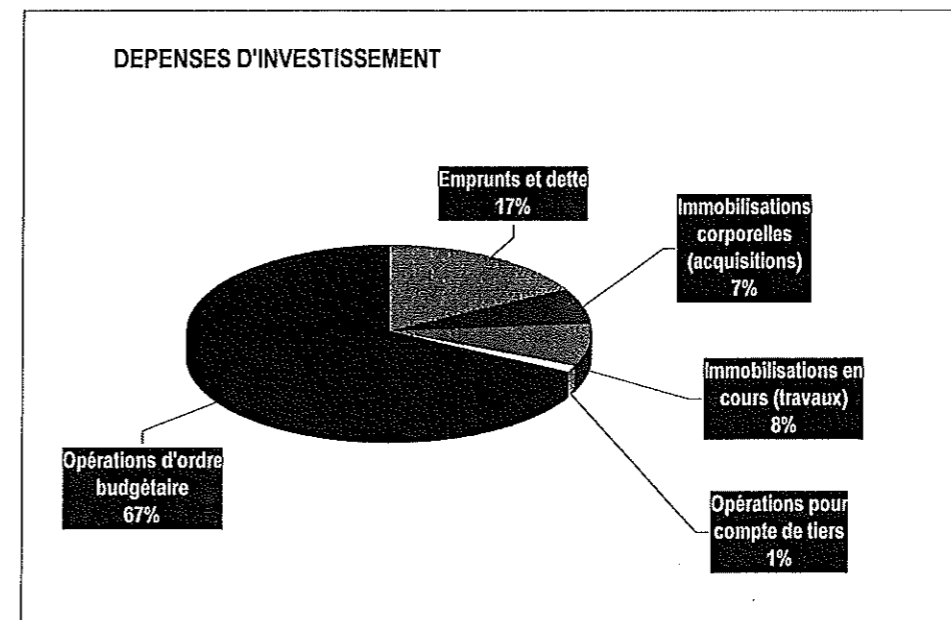
Equipe U16 U17



Le Bus et le Bureau

### Section d'investissement

Dépenses	301 661,19€
Recettes	290 573,60€
Solde d'exécution	-11 087,59€
Résultats antérieurs reportés	-19 000,08€
Résultats reportés	-30 087,67€
Solde des restes à réaliser	-11 500,00€
Déficit d'investissement	-41 587,67€



## Les comptes administratifs 2011

### BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

Section de d'Exploitation		Section d'investissement	
Dépenses	71 598,64€	Dépenses	483 022,93€
Recettes	<u>129 466,48€</u>	Recettes	<u>291 604,99€</u>
Résultat de l'exercice	57 867,84€	Solde d'exécution	-191 417,94€
Résultats antérieurs reportés	5 450,85€	Résultats antérieurs reportés	<u>195 613,14€</u>
		Résultats reportés	4 195,00€
		Solde des restes à réaliser	<u>0,00€</u>
Résultat total	63 318,69€	Excédent d'investissement	4 195,00€

### BUDGET ANNEXE COMMERCES (HT)

Section de Fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	54 051,54€	Dépenses	294 465,82€
Recettes	<u>85 356,51€</u>	Recettes	<u>254 865,03€</u>
Résultat de l'exercice	31 304,97€	Solde d'exécution	-39 600,79€
Résultats antérieurs reportés	2 421,67€	Résultats antérieurs reportés	<u>3 328,36€</u>
		Résultats reportés	-36 272,43€
		Solde des restes à réaliser	<u>39 700,00€</u>
Résultat total	33 726,64€	Excédent d'investissement	3 427,57€

### BUDGET CCAS

Section de Fonctionnement	
Dépenses	910,20€
Recettes	<u>1 949,00€</u>
Résultat de l'exercice	<u>1 038,80€</u>
Résultats antérieurs reportés	-204,68€
Résultat total	834,12€

## Le mot des associations

### AMICALE DE TOUS LES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DE GUERRE DE MEAUZAC – BARRY D'ISLEMADE – ALBEFUILLE LAGARDE

L'année 2012 a commencé par le loto de notre amicale qui s'est déroulé le dimanche 29 janvier 2012 à la salle des fêtes de Meauzac .

Le Samedi 03 Mars 2012 a eu lieu la 36eme Assemblée Générale de notre association.  
Etaient présents : Monsieur Guy Portal, Maire de Barry d'Islemade ; Monsieur Marc Bourdoncle, Maire d'Albefeuille Lagarde ; Monsieur José Lacombe, Maire de Meauzac ; Monsieur Bernard Dagen, Conseiller Général ; Monsieur Cauco, Vice-président des Porte-drapeaux du Tarn & Garonne ; Monsieur Costantini, Président de la FNACA du canton de Castelsarrasin ; Monsieur Salvador, représentant du Souvenir Français.

A la fin de notre Assemblée Générale, une gerbe a été déposée au Monument aux Morts de Barry d'Islemade et nous nous sommes retrouvés autour de l'apéritif offert par la Municipalité de Barry d'Islemade . Le repas annuel nous a été servi à la Salle des Fêtes de Barry d'Islemade.

#### Commémoration du 8 Mai 1945

La cérémonie s'est déroulée le Dimanche 13 Mai 2012 à :

- Barry d'Islemade à 10 h30
- Meauzac à 11 h 15 : remise de la médaille de porte drapeau à Mr Bousquet
- Albefeuille Lagarde à 12 h :  
remise de la Croix de Combattant à Mr Nawrocki  
remise de la Croix de Combattant et du Titre de Reconnaissance de la Nation à Mr Castelnau

A l'issue de la cérémonie, le verre de l'amitié a été offert par la Municipalité d'Albefeuille Lagarde.

Au cours de ce semestre, nous avons appris le décès de notre camarade Elie Marty. A sa famille dans la peine, nous renouvelons nos sincères condoléances.

Nous appelons à toutes personnes qui seraient intéressées par le devoir de mémoire de venir nous rejoindre, elles seront les bien venues.

Le Bureau de l'Amicale des AC & VG



## Le mot des associations



AMICALE DES JEUNES D'ANTAN  
de MEAUZAC-BARRY D'ISLEMADE

### COMPTE RENDU DES ACTIVITES DU 1er SEMESTRE 2012

**25 janvier 2012** : Repas de la Coque des Rois à BARRY D'ISLEMADE. Un mini loto gratuit a comblé tous les adhérents

**12 Février 2012** : Loto à la salle des fêtes de BARRY D'ISLEMADE

**11 mars 2012** : Assemblée Générale de l'Amicale des JEUNES D'ANTAN à la salle des fêtes de MEAUZAC en présence de Messieurs les Maires de MEAUZAC et de BARRY ainsi que de Mme DUJAY BLARET présidente de la F.A.R.T.E.G. Comme les années précédentes cette Assemblée a été suivie d'un bon repas et d'une animation

**4 Mai 2012** : Une sortie d'un jour a permis à 57 adhérents , malgré une météorologie humide, d'admirer les jardins du Manoir d'Eyrignac et de visiter l'ardoiserie de TRAVASSAC en dordogne et d'apprécier un très bon repas

**15 mars – 29 mars – 19 avril et 10 mai 2012** : Les entraînements de pétanque en vue des journées de pétanque officielles de la FARTEG ont eu lieu à MEAUZAC suivi, comme d'habitude, d'un petit « grillou » très convivial.

**26 avril 2012** : Premières compétitions de Pétanque à SAINT NICOLAS DE LA GRAVE où 7 triplettes masculines et 4 triplettes féminines représentaient l'AMICALE DES JEUNES D'ANTAN

**21 Mai 2012** : Compétitions de Pétanque à MONTECH . Les mêmes triplettes étaient présentes et la triplète féminine OMASSI composée de Jacqueline OMASSI, Marie Thérèse MAURIERES et Geneviève Ayme s'est classée 1ère, faisant ainsi briller les couleurs de notre AMICALE puisque cette triplète a ramené à notre Club le trophée et une superbe coupe , BRAVO à nos pétanqueuses qui se sont ainsi qualifiées pour aller représenter notre Amicale au concours national qui aura lieu courant septembre sur la COTE D'AZUR,

**31 mai 2012** : Repas de printemps à BARRY D'ISLEMADE. Un mini loto a suivi ce repas où 125 adhérents étaient présents

**DU 18 au 22 juin 2012** : Voyage de cinq jours – DESTINATION : les ALPES DE HAUTE PROVENCE, pour 50 de nos adhérents.

#### PROCHAINES FESTIVITES :

**7 septembre 2012** la fête des Aînés Ruraux de notre secteur aura lieu cette année à LAVILLEDIEU DU TEMPLE, Les activités suivantes sont mises à l'ordre du jour : pétanque, visite d'un musée, belote, loto et après midi récréatif . Comme tous les ans la vente de pâtisseries maison aura lieu pendant toute la journée.

**Information complémentaire** : la salle des aînés restera ouverte tous les lundis cet été afin de permettre aux adhérents qui le souhaitent de s'y retrouver pour s'adonner à leurs jeux préférés.

BONNES VACANCES à toutes et à tous.

LE BUREAU

## Le budget communal 2012

Adopté à l'unanimité

### BUDGET PRINCIPAL

#### Section de fonctionnement

##### Dépenses

CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT
011	Charges à caractère général	225 422 €
012	Charges de personnel	292 440 €
014	Atténuations de produits	1 100 €
65	Autres charges de gestion courante	158 587 €
66	Charges financières	15 550 €
67	Charges exceptionnelles	550 €
022	Dépenses imprévues	1 000 €
023	Virement à la section d'investissement	21 933 €
042	Opérations d'ordre	7 340 €
<b>TOTAL</b>		<b>723 922 €</b>

##### Recettes

CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT
70	Produits des services	31 855 €
73	Impôts et taxes	359 367 €
74	Dotations et participations	282 747 €
75	Autres produits de gestion courante	18 900 €
013	Atténuation de charges	3 000 €
76	Produits financiers	5 €
77	Produits exceptionnels	1 600 €
002	Résultat reporté	26 448 €
<b>TOTAL</b>		<b>723 922 €</b>

#### Section d'investissement

##### Dépenses

CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT
21	Immobilisations corporelles (acquisitions)	95 520 €
23	Immobilisations en cours (travaux)	365 900 €
16	Emprunts et dettes assimilées	54 600 €
020	Dépenses imprévues	2 000 €
001	Solde d'exécution reporté	30 088 €
<b>TOTAL</b>		<b>548 108 €</b>

##### Recettes

CHAPITRE	LIBELLE	MONTANT
10	Dotations fonds divers réserves	27 229 €
13	Subventions d'investissement	120 700 €
16	Emprunts et dettes assimilées	270 319 €
21	Immobilisations corporelles	59 000 €
1068	Excédents de fonctionnement	41 587 €
021	Virement de la section de fonctionnement	21 933 €
040	Opérations d'ordre	7 340 €
<b>TOTAL</b>		<b>548 108 €</b>

#### Principaux investissements sur le budget principal

Nature des travaux	Montant TTC
Ecole Tranche 1	241 293.00
Tennis	25 341.00
Enfouissement réseau France Telecom	28 765.00
Dissimulation réseaux	70 216.00
<b>TOTAL</b>	<b>365 615.00</b>

## Les budgets annexes 2012

Adoptés à l'unanimité

### BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT

#### Section d'exploitation

DEPENSES 113 701€  
RECETTES 113 701€

#### Section d'investissement

DEPENSES 99 550€  
RECETTES 99 550€

### BUDGET ANNEXE COMMERCES

#### Section de fonctionnement

DEPENSES 172 333€  
RECETTES 172 333€

#### Section d'investissement

DEPENSES 736 273€  
RECETTES 736 273€

### BUDGET CCAS

#### Section de fonctionnement

DEPENSES 3 714€  
RECETTES 3 714€

### FISCALITE 2012

Taxes	Taux année 2011	Taux année 2012
Habitation	11.46%	11.69%
Foncier bâti	25.95%	26.47%
Foncier non bâti	117.10%	117.10%

Afin de financer les dépenses d'investissement de cette année, le conseil municipal a décidé d'augmenter le taux de la taxe d'habitation et du foncier bâti.  
Le taux du foncier non bâti a été maintenu.

## Le travail des commissions

#### Urbanisme - Mardi 17 janvier

Point sur la modification n°4 du Plan Local d'Urbanisme

#### Travaux - Jeudi 9 février

Bilan des travaux réalisés en 2011 et réflexion pour l'année 2012

#### Personnel - Jeudi 21 février

Discussion sur les propositions d'avancements de grades

#### Personnel / Vie scolaire - Mardi 13 mars

Organisation du temps de travail des agents pour la garderie péri scolaire en présence de ceux-ci

## Le mot des associations



### ASSOCIATION OASIS SECTION GYMNASTIQUE

Fin de saison mais déjà de nouvelles idées affluent dans la tête de notre vice-présidente.

Les enfants encore cette année nous ont enchantés grâce au travail d'Emilie et de Magalie.

Pour les adultes, gym, step, cardio, body balance, les cours ont été assurés par un Rodolphe toujours sérieux (bof), professionnel et sympathique.

Les cours de Zumba ont eue tant de succès qu'il a fallu composer avec la salle de Meauzac et la salle de Barry. Merci à nos deux municipalités. Martine et Cyrielle se sont données à fond dans ce travail.

Rendez-vous le lundi 10 septembre pour la reprise de la gym. Pour les autres cours, vous serez informées au moment.

Merci à tous les bénévoles qui nous aident dans notre entreprise



### CLUB D'AMATEURS D'AUTOMOBILES ANCIENNES « C3A » 275, chemin de Galaubié - 82290 MEAUZAC

Suite au changement de siège social du club des 5A, une nouvelle association a été créée à Meauzac sous la dénomination : Club d'Amateurs d'Automobiles Anciennes « C3A » sous la présidence de Monsieur Serge DARENES.

Pour notre première sortie le dimanche 8 juillet, les voitures seront exposées Place du 8 Mai de 8h à 9h

Les projets sont en route... avec bien sûr le réveillon à la salle des fêtes où vous êtes chaque année plus nombreux.

Renseignements : 05.63.31.53.05 / 06.12.17.58.94

## Le mot des associations

APEM  
ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES DE MEAUZAC



L'école est finie, vive les vacances.....

Cette année encore, grâce à l'implication d'une petite poignée de parents d'élèves, l'association a pu récolter grâce à l'organisation de trois lotos, assez de fonds pour permettre à nos petits écoliers de réaliser quelques sorties scolaires.

Aussi, et à l'occasion de la parution de ce bulletin municipal, nous tenions à remercier l'ensemble des associations Meauzaises qui nous ont permis d'obtenir une date de plus pour un troisième loto ainsi que les commerçants qui ne manquent pas de faire un geste à chacune de nos manifestations.

Sans oublier la mairie, toujours présente au côté de l'école.

Comme l'année dernière, nous clôturerons cette période scolaire par un pique nique géant dans la cour de récréation de l'école.

Préparez vos paniers, nous nous occupons de vous installer des chaises et des tables....

Cet évènement pourra être l'occasion pour les futurs écoliers présents de se familiariser avec les lieux.

Papis et mamies peuvent aussi porter leur casse croute, c'est avec grand plaisir que nous partagerons cette petite parenthèse intergénérationnelle.

Nous ne perdons toutefois pas de vue les échéances futures et les années à venir, c'est pourquoi nous lançons un appel à toutes les bonnes volontés pour nous aider dans l'organisation de notre

Vide grenier annuel qui aura lieu le 9 Septembre 2012 .

Inscriptions et renseignements : 06.85.95.94.56

Bonnes vacances à tous,  
Les membres de l'APEM

Finances - Mardi 20 mars et Jeudi 22 mars  
Préparation des budgets 2012 et discussion sur la fiscalité

Vie scolaire - Lundi 26 mars  
Préparation du conseil d'école

Travaux / Environnement - Jeudi 12 avril  
Bilan des travaux à réaliser dans l'année

Travaux / Environnement - Mardi 17 avril  
Planification des travaux en régie en concertation avec les agents communaux

Vie scolaire - Mardi 24 avril  
Point sur la réhabilitation du groupe scolaire

Urbanisme - Mardi 29 mai  
Présentation d'un projet d'aménagement urbain

## Petites Nouvelles Brèves

### CEREMONIE DES VŒUX

Comme chaque année, la cérémonie des vœux s'est déroulée en présence de nombreuses Meauzaises et de nombreux Meauzais !!!

### GOUTER DES AINES

Les personnes âgées de plus de 60 ans se sont retrouvées le samedi 4 février autour d'un goûter organisé par la mairie.

### REMISE DE LA MEDAILLE DE LA FAMILLE

Trois mères de famille ont été honorées en présence de leurs familles respectives le dimanche 3 juin lors d'une cérémonie organisée par la municipalité.

Un diplôme décerné par Monsieur le Préfet, une médaille de bronze offerte par l'UDAF et un bouquet offert par la commune ont été remis à Madame Eliane LENOIR et Madame Josette CASTAGNE pour avoir élevé chacune 4 enfants et à Madame Josette TOURNOU pour avoir élevé 5 enfants.

### RESULTATS DU RECENSEMENT DE LA POPULATION

Le recensement de la population s'est déroulé sur la commune du 19 janvier 2012 au 18 février 2012.

La commune compte 528 habitations dont 505 résidences principales et le nombre d'habitants recensés s'élève à 1 285. Sept logements n'ayant pu être enquêtés, l'estimation finale du nombre d'habitants est de 1 300.

Nous remercions nos trois agents recenseurs : Daniela DE FREITAS, Odile RONZE et Edith AURIENTIS qui ont été irréprochables dans la réalisation de cette tâche.

## Petites Nouvelles Brèves

### RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes qui ont 16 ans révolus doivent se présenter en mairie munis de leurs pièces d'identité et du livret de famille de leurs parents afin de se faire recenser dans le cadre du parcours citoyen. Cette inscription donne lieu à une attestation de recensement.

Etre recensé permet d'être convoqué entre 16 et 18 ans à la journée d'appel de préparation à la défense (JAPD). A l'issue de cette journée, un certificat est délivré.

Les attestations sont obligatoires pour s'inscrire aux examens et aux concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, baccalauréat, permis de conduire, conduite accompagnée...)

L'inscription sur les listes électorales de la commune est réalisée d'office à l'âge de 18 ans si les conditions légales pour être électeur sont remplies.

### PLAN CANICULE 2012

Comme chaque année, le niveau de veille sanitaire est déclenché du 1er juin au 31 août. Un numéro national « canicule info service » 0.800.06.66.66 a été mis en place par le ministère de la santé (appel gratuit depuis un poste fixe du lundi au samedi de 8 heures à 20 heures).

Des informations sont disponibles sur le site [www.sante.gouv.fr](http://www.sante.gouv.fr)

**Nous demandons aux personnes âgées de plus de 65 ans, les personnes inaptes au travail de plus de 60 ans et handicapées de s'inscrire à la mairie.**

Nous pourrions ainsi les contacter en cas de besoin si un épisode de canicule venait à se produire.

### REGLEMENTATION DES BRUITS DE VOISINAGE

(Arrêté préfectoral n°04-1076 du 21 juin 2004 - extrait de l'article 15)

Les travaux de bricolage et de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, ne sont autorisés qu'aux horaires suivants :

Les jours ouvrables de 8h à 12h et de 14h à 20h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

L'intégralité de l'arrêté est disponible à la mairie

### CONTRÔLE DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT AUTONOME

Le contrôle des dispositifs d'assainissement autonome est de la compétence de la Communauté de Communes Terrasses et Plaines des Deux cantons.

Il sera réalisé sur notre commune dans le courant de l'année. Les propriétaires non raccordés au tout à l'égout seront informés par courrier de la date de la visite effectuée par la société VEOLIA qui a été désignée pour réaliser cette mission.

Le coût du contrôle sera facturé par la Communauté de Communes et s'élève à 40€.

### ENTRETIEN DES ACCES AUX HABITATIONS

Rappel : L'entretien des buses permettant l'accès des routes aux terrains privés incombe aux propriétaires. Il leur appartient également de procéder au nettoyage sur une distance de 10 mètres de part et d'autre du pont.

Compte tenu de l'importance et de la nature des travaux, il propose d'attribuer le marché par voie d'AAPC et soumet à l'assemblée le Dossier de Consultation des Entreprises qui comprend :

- le projet de contrat
- le règlement de consultation
- le cadre du détail estimatif
- le cadre du bordereau des prix
- le plan de situation des travaux

Selon les dispositions du Code des Marchés Publics (C.M.P.), il sera procédé à l'envoi d'un avis d'appel public à la concurrence en application de l'article 40 du C.M.P, dans deux journaux d'annonces légales.

Il invite, en conséquence, le Conseil Communautaire à prendre les dispositions de principe qu'appelle cette affaire.

Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage et de cofinancement entre la Communauté de Communes des Terrasses et Plaines des 2 Cantons et le Grand Montauban - Communauté d'Agglomération : travaux de réhabilitation de la VC n°4 dite « de l'église d'Albefeuille ».

Le Président rappelle que le Grand Montauban et la Communauté d'Agglomération et la Communauté de Communes des Terrasses et Plaines des 2 Cantons ont opté pour le transfert de la compétence « Voirie » et plus particulièrement en matière d'entretien des voies.

La Communauté de Communes des Terrasses et Plaines des 2 Cantons a programmé pour 2012, la réfection de la voirie de la chaussée de la voie communale n°4 dite « de l'église d'Albefeuille » qui est mitoyenne entre les communes d'Albefeuille-Lagarde (GMCA) et La Ville Dieu du Temple (CCTP2C). Afin de simplifier les procédures, Monsieur le Président propose de déléguer la maîtrise d'ouvrage globale de cette opération au Grand Montauban.

La présente convention a pour objet d'une part, d'autoriser la délégation de maîtrise d'ouvrage sur la partie relevant de la CCTP2C au Grand Montauban et, d'autre part, de déterminer les modalités de versement de la participation financière de la CCTP2C aux travaux.

A ce jour, le coût des travaux est estimé à 8159.51 € HT. La participation de la CCTP2C sera calculée sur la base de 50% du montant définitif TTC des travaux, déduction faite du FCTVA qui sera perçu directement par le maître d'ouvrage, le Grand Montauban.

Recrutement d'un agent non titulaire :

Le Président expose aux membres du Conseil qu'en application des dispositions de l'alinéa 1 de l'article 3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, et pour pallier à la vacance d'emploi N° B-53 2012, il conviendrait de recruter un agent non titulaire sur les bases suivantes :

- . Période de travail : du 25 juin 2012 au 24 juin 2012
- . Emploi ou fonctions : Educateur de Jeunes Enfants
- . Temps de travail : 32 h hebdomadaires
- . Base de rémunération : IB 452

Remboursement GROUPAMA

M. le Président expose au Conseil Communautaire que pour les deux dernières années, un véhicule dont la communauté s'était séparée n'a pas été sorti de la Flotte par l'assurance Groupama. Le Président présente un chèque de 479.06 € émit par GROUPAMA correspondant au remboursement de l'assurance de ce véhicule pour deux ans.

Il présente un devis réalisé par la société Plastic Omnium, société déjà en charge de l'entretien des colonnes à verre dont le un montant de 1390,00 € HT.

#### Remboursement M.S.A. :

M. le Président expose au Conseil Communautaire que suite à la signature de la convention « PASS ACCUEIL » avec la M.S.A., celle-ci s'engage à rembourser la part déduite aux familles bénéficiant de cette prestation. Le Président présente un chèque émit par la M.S.A. correspondant aux déductions faites sur les périodes de vacances scolaires de février 2012.

#### Paramétrage du logiciel de quittancement pour la facturation des mercredis :

M. le Président expose au Conseil Communautaire que la facturation du centre aéré du mercredi nécessite le paramétrage du logiciel de quittancement afin que les mercredis puissent être pris en compte dans les statistiques. Pour ce faire, INDY SYSTEM nous propose un devis pour l'intervention d'un technicien sur un après midi, pour un montant de 350 € H.T.

#### Attribution des 13 lots du marché de travaux de la crèche :

Le Président rappelle à l'assemblée la décision de construire une crèche multi accueil dans la commune de Labastide Du Temple.

Il rend compte à l'Assemblée de la Procédure de consultation des Entreprises sur appel d'offres qui vient de s'achever.

Il présente le projet de marché à conclure, conformément au choix de la Commission d'Appel d'offres, avec les entreprises suivantes, pour les 13 lots :

LOT	NOM DE L'ENTREPRISE	MONTANT DE L'OFFRE H.T.
1 - GROS ŒUVRE	MONTOUX	147 393,86 €
2 - ENDUITS DE FACADES	SOL FACADE	7 580,84 €
3 - CHARPENTE	MONTOUX	49 327,50 €
4 - COUVERTURE ETANCHEITE	SARL ARTYBAT	47 176,50 €
5 - MENUISERIES BOIS	DARAM	52 878,49 €
6 - PLATRERIE	RC 82	22 581,80 €
7 - CARRELAGE	MONTAUBAN CARRELAGE	9 421,92 €
8 - ELECTRICITE	SARL LANIES	43 124,85 €
9 - PLOMBERIE CHAUFFAGE VMC SANITAIRE	QUERCY CONFORT	25 597,67 €
10 - SOLS SOUPLES	PLASTIC DECORS	7 953,55 €
11 - PEINTURES	ROQUES	13 710,00 €
12 - SERRURERIE CLOTURES	SA HUGUEDE	9 903,20 €
13 - AMENAGEMENTS EXTERIEURS	VOINOT	55 309,05 €
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>491 959,23 €</b>

#### REUNION ORDINAIRE DU 14 MAI 2012

#### Approbation du Dossier de Consultation des Entreprises, lancement du Marché et autorisation du Président à la signature du marché de voirie 2012

Le Président présente aux membres de l'assemblée que : la voirie communautaire nécessite des travaux d'entretien et de réfection de chaussée dans le cadre du programme de voirie 2012 selon le dossier technique, proposé par la DDT, ce 14 mai 2012.

Le Président présente le Dossier technique pour un montant HT prévisionnel de 245 250.00 €. Il précise que l'opération doit être réalisée par une entreprise.

Compte tenu du montant des travaux, l'opération doit faire l'objet d'un marché à Procédure Adaptée en application de l'article 28 du nouveau Code des Marchés Publics.

## Petites Nouvelles Brèves

### CONDITIONS D'OBTENTION DES ACTES D'ETAT CIVIL

#### 1/ Copie intégrale ou extrait avec filiation

ACTE DE NAISSANCE OU DE MARIAGE

Il convient d'indiquer les noms et prénoms usuels des parents de la personne concernée par l'acte.

Elle peut être demandée par :

- L'intéressé majeur ou émancipé
- Les ascendants ou descendants de la personne que l'acte concerne
- Le conjoint de la personne que l'acte concerne
- Le représentant légal de la personne que l'acte concerne
- Les avocats, avoués ou notaires
- Les consuls étrangers en France
- Une tierce personne avec l'autorisation du Procureur de la République

ACTE DE RECONNAISSANCE : les mêmes personnes que pour un acte de naissance et les héritiers de l'enfant

ACTE DE DÉCÈS : aucune condition, toute personne peut obtenir une copie intégrale d'un acte de décès

#### 2/ Extrait sans filiation : pas de conditions

### LES ACTES DE PLUS DE 100 ANS

Ils peuvent être délivrés à tout requérant par les services des archives.

### OBTENTION D'UN ACTE

A la mairie du lieu de naissance pour un acte de naissance, du lieu de mariage pour un acte de mariage et du lieu du décès pour un acte de décès.

### RENOUVELEMENT DES CARTES D'IDENTITE ET DES PASSEPORTS

A l'approche des vacances et afin d'éviter des délais d'attente importants pour la délivrance des cartes d'identité et des passeports, nous vous invitons à vérifier les dates d'expiration des titres.

Les demandes de cartes d'identité sont reçues en mairie et les passeports dans les communes équipées d'une station biométrique (Castelsarrasin, Montauban, Lafrançaise) Les formulaires sont à retirer en mairie que ce soit pour les cartes d'identité ou les passeports.

### INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Les demandes d'inscription sur les listes électorales doivent être effectuées jusqu'au 31 décembre pour être effectives l'année prochaine.

Les personnes qui souhaitent s'inscrire et qui remplissent les conditions doivent venir au secrétariat munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile

### OPERATIONS « TRANQUILLITE VACANCES »

Des rondes des forces de sécurité sont organisées pendant les vacances scolaires. Vous pouvez signaler votre départ auprès des services de police et de gendarmerie nationale.

L'inscription est gratuite à l'aide d'un formulaire disponible sur le portail internet des services de l'Etat : [www.tarn-et-garonne.gouv.fr](http://www.tarn-et-garonne.gouv.fr)

Il doit être remis dûment complété au commissariat de police ou à la brigade de gendarmerie

## Petites Nouvelles Brèves

### Du nouveau sur Meauzac

**SARL PAGAJEUX - Wilfried GARCIA**  
12 route de Barry d'Islemade à Meauzac  
06.98.34.49.40  
www.pegajoux.com

Conception et création de jeux de société  
Création et conception d'outils de communication par le jeu et applications mobiles

**NUMERIS Europe - Wilfried GARCIA**  
12 route de Barry d'Islemade à Meauzac  
06.98.34.49.40  
www.numeris.eu

Création de site internet et boutique en ligne  
Développement et création d'application Iphone et Android

**Association La Diese - Wilfried GARCIA**  
12 route de Barry d'Islemade à Meauzac  
06.98.34.49.40  
www.ladiese.fr

Association dédiée à la musique  
Mixage, enregistrement, production et master

### OUVERTURE D'UNE NOUVELLE DECHETTERIE A LAFRANCAISE

A compter de mi-septembre, une nouvelle déchetterie située dans la zone d'activités du Rival Haut à Lafrançaise sera ouverte à la place de la déchetterie actuelle. Les horaires d'ouverture ont été définis et seront les suivants : Lundi, mercredi, vendredi et samedi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

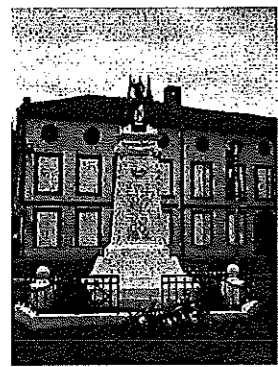
### CONTENEURS DE COLLECTE DES DECHETS

Nous vous rappelons que les conteneurs collectifs situés à proximité des commerces sont **uniquement destinés aux commerçants.**

Vous devez utiliser vos conteneurs individuels pour la collecte de vos déchets ménagers (conteneurs noirs) et de vos déchets recyclables (conteneurs jaunes)

Les jours de collecte sont le mardi pour les conteneurs noirs et le jeudi pour les conteneurs jaunes.

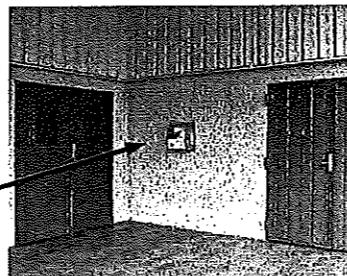
### RENOVATION DU MONUMENTS AUX MORTS



Par l'intermédiaire de l'association « Le souvenir Français du tarn-et-Garonne », le monument aux morts a été restauré et repeint par Monsieur FAVAREL Stéphane. Une partie de la main d'œuvre a été prise en charge par l'association.

### MISE EN PLACE D'UN DEFIBRILLATEUR

Un défibrillateur automatique a été installé à l'entrée de la salle des fêtes et à proximité des équipements sportifs. Grâce à l'association l'Amicale des Jeunes D'Antan, la commune a pu obtenir 500€ de subventions.



DEFIBRILLATEUR

### DEPENSES D'INVESTISSEMENT

001	Résultats reportés	176 687.00
16	Emprunts	39 145.00
20	Immobilisations incorporelles	10 500.00
21	Immobilisations corporelles	37 100.00
23	Immobilisations en cours	1 315 000.00
020	Dépenses imprévues	25 000.00
041	Opérations patrimoniales	1 426.00
<b>TOTAL</b>		<b>1 604 858.00</b>

### RECETTES D'INVESTISSEMENT

13	Subventions d'investissement	490 028.00
10	Dotations et fonds divers	255 800.00
23	Immobilisations en cours	25 000.00
021	Virement de la section de fonctionnement	795 289.18
040	Opérations d'ordres	37 314.82
041	Opérations patrimoniales	1 426.00
<b>TOTAL</b>		<b>1 604 858.00</b>

### Appel de fond 2012 :

	Appel de fond 1 <sup>er</sup> tiers	Appel de fond 2 <sup>ème</sup> tiers	Appel de fond 3 <sup>ème</sup> tiers
Barry d'Islemade	166,24 €	166,24 €	166,24 €
Les Barthes	88,84 €	88,84 €	88,84 €
Labastide du Temple	-57 971,49 €	-57 971,49 €	-57 971,49 €
Meauzac	307,49 €	307,49 €	307,49 €
Saint Porquier	-4 813,99 €	-4 813,99 €	-4 813,99 €
La Ville Dieu du Temple	-20 065,75 €	-20 065,75 €	-20 065,75 €

### Taux d'imposition des taxes directes locales 2012 :

Taxe d'habitation : 8,98%

Taxe sur le foncier non bâti : 5,42%

Taux relais de Cotisation Foncière des Entreprises : 28,06%

### Taux d'imposition de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères 2012 :

M. le Président explique que dans les compétences de la Communauté de Communes se trouvent la collecte, le tri et le traitement des ordures ménagères. Suite aux délibérations prises le 11 septembre 2007, la Communauté de Communes maîtrise, depuis 2009, les recettes budgétaires (TEOM) et les dépenses représentées par le coût de la collecte et le traitement. A ce titre, il convient de prendre une délibération afin de définir les taux appliqués à chaque Commune membre pour la taxe d'enlèvement des ordures ménagères. Le taux retenu s'élève à 11,20%

### Recrutement d'un agent non titulaire :

Le Président expose aux membres du Conseil Communautaire qu'en application des dispositions du 1<sup>er</sup> Paragraphe de l'article 3 - alinéa 2, de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, et pour un accroissement d'activité saisonnière, il est possible de recruter un agent non titulaire sur les bases suivantes :

- Période de travail : du 01/05/2012 au 31/10/2012

- Emploi ou fonctions : Adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe

- Niveau de recrutement : Echelle

- Temps de travail : 35 heures hebdomadaires

- Indice brut de rémunération : 297

### Achat de colonnes à verre :

M. le Président expose au Conseil Communautaire la nécessité d'acheter une nouvelle colonne à verre pour la commune de Labastide Du Temple en remplacement d'une ancienne colonne.

Renouvellement du Président et du bureau

Le Président de séance fait connaître à l'Assemblée sa démission à compter du 6 mars 2012 et l'acceptation de celle-ci par M. le Sous-préfet.

Le Bureau communal comprendra : 1 Président et 5 Vice-présidents

Ont été élus :

A la Présidence : M. MAGNAC André

A la Vice-présidence : Mrs PORTAL Guy, BRIOIS Dominique, LEYGUE Kléber, LACOMBE José et MOLINIE Alain

Création d'un tarif demi-journée plus repas au centre de loisirs du mercredi.

La Communauté de Communes a pour compétence la gestion d'un Centre de Loisirs sans hébergement qui, depuis le 29 février, est ouvert le mercredi. Le Président propose la création d'un tarif de 8 € à la demi-journée avec le repas.

REUNION ORDINAIRE DU 11 AVRIL 2012Compte Administratif 2011 :

Réalisations de l'exercice (mandats et titres)		DEPENSES	RECETTES
	Fonctionnement	1 560 104.23	1 987 909.81
	Investissement	519 068.44	565 208.81
Résultat 2010 reporté	Fonctionnement	0	410 444.01
	Investissement	222 828.33	0
Résultat 2011	Fonctionnement	0	427 804.95
	Investissement	- 46 140.37	0
Résultat de clôture de l'exercice 2011	Fonctionnement	0	838 248.96
	Investissement	176 686.96	0

Budget Primitif 2012

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

011	Charges à caractère général	1 164 989.00
012	Charges de personnel	329 926.00
014	Atténuation de produits	493 965.00
05	Autres charges de gestion courante	19 150.00
06	Charges financières	25 445.00
07	Charges exceptionnelles	400.00
022	Dépenses imprévues	50 000.00
023	Virement à la section d'investissement	795 289.18
042	Opérations d'ordres	37 314.82
TOTAL		2 916 479.00

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

013	Atténuation de charges	22 000.00
70	Produits des services	80 000.00
73	Impôts et taxes	1 316 294.00
74	Dotations et Participations	656 411.00
77	Produits exceptionnels	3 526.00
002	Résultats reportés	838 248.00
TOTAL		2 916 479.00

PASSAGE DU TOUR DE France

Le Tour de France passera sur notre commune le vendredi 20 juillet entre 11h et 13h sur la route de Castelsarrasin dans le sens Labastide du Temple / Lafrançaise.

Nous demandons aux riverains de prendre garde à leurs animaux et de faire le nécessaire afin qu'ils ne divaguent pas.

TravauxLes actions du SDE 82 sur la commune

SDE 82 En 2012, pour remédier aux insuffisances de qualité de la desserte électrique du bourg, le Syndicat Départemental d'Energie poursuit le renforcement du poste 1 Village, en coordination avec des travaux sur le réseau de télécommunication. Une autre opération de renforcement, concernant les postes 11 Leyle et 44 Tuc, a été terminée au mois de mars. L'ensemble de ces travaux s'établit à un coût d'environ 270 000 euros, intégralement pris en charge par le SDE 82.

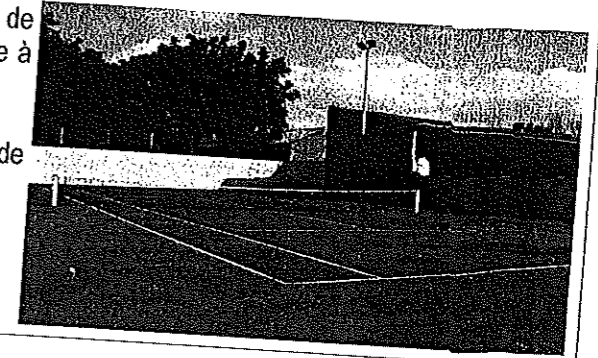
Par ailleurs, une dissimulation des lignes électriques et téléphoniques est en cours le long de la RD 72 et Impasse de la Rose. Sur ce secteur, l'éclairage public devra être rénové pour accompagner la mise en souterrain des réseaux. Pour ces opérations, la commune sera éligible à des aides financières versées par le Syndicat Départemental d'Energie.

REFECTION DU COURT DE TENNIS

Le court de tennis étant vétuste, le conseil municipal a décidé de procéder à sa rénovation. Après consultation, la société SPTM basée à Bressols a été retenue pour effectuer les travaux.

La commune a sollicité des subventions auprès du Conseil Général de Tarn et Garonne, de la Région et de la Ligue Midi Pyrénées de Tennis.

Le coût des travaux s'élève à 25 340,85€ TTC

REHABILITATION DU GROUPE SCOLAIRE

Compte tenu de l'accroissement des effectifs, le conseil municipal, en concertation avec l'équipe enseignante, s'est engagé dans un programme de réhabilitation du groupe scolaire composé de plusieurs tranches et étalé sur plusieurs exercices budgétaires.

Pour la première tranche de travaux, réalisée en 2012, une salle de classe sera créée derrière la salle de motricité actuelle. Le coût prévisionnel de travaux (honoraires inclus) s'élève à 217 391€ HT.

La commune, assistée par la SEMATEG, a sollicité des financements suivants :

- Etat à travers la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR)	46 714,02€
- Conseil Général	37 040 €
- Région	22 000 €
- Réserve parlementaire	

Le permis de construire a été déposé et la consultation des entreprises va être lancée.

# La Communauté de Communes

## REUNION ORDINAIRE DU 31 JANVIER 2012

### Approbation du Plan de financement de la crèche modifié pour inclure la DETR

Par délibération en date du 28 novembre 2011, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Terrasses et Plaines des Deux Cantons a approuvé le programme concernant la création d'une crèche intercommunale sur la Commune de Labastide du Temple pour un montant de 448.200 € HT ainsi que le plan de financement correspondant.

Suite au lancement par l'Etat, au mois de décembre 2011, de l'appel à projet 2012 concernant la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR 2012), il a été décidé d'y présenter cette opération, modifiant de ce fait le plan de financement prévisionnel tel que suit :

#### Subventions :

- Europe (FEADER) : 30 000€
- Etat (DETR) : 44 820€
- Région : 70 000€
- Département : 15 552€
- CAF : 200 000€

### Renouvellement du Contrat d'Assistance Indy System 2012

Les membres du conseil communautaire décident d'autoriser le Président à renouveler le contrat de maintenance du matériel informatique de la Société Hewlett Packard pour une année supplémentaire avec la Société INDY SYSTEM de Montauban. Le montant de cette prestation s'élève à 456.87 € TTC.

### Date d'ouverture de l'accueil de loisir les mercredis pendant le temps scolaire.

Monsieur le Président rappelle que suite à la délibération du 28 novembre 2011, un Accueil de Loisirs pour les mercredis pendant le temps scolaire va être ouvert sur deux sites : Barry D'Islemade et La Ville Dieu Du Temple. Monsieur le Président propose une ouverture le mercredi 29 février 2012.

### Mise à disposition du personnel des Communes membres - 2012

Le Président propose que les Communes membres mettent à disposition leur personnel des services : technique, garderie et cantine auprès de la Communauté de Communes des Terrasses et Plaines des deux cantons, dans le cadre des services partagés prévu par l'article L.5211-4-1-II du CGCT.

En effet, une telle mise à disposition présente un intérêt dans le cadre d'une bonne organisation des services entre les Communes et la Communauté de Communes des Terrasses et Plaines des deux Cantons.

Toute mise à disposition interviendra après accord préalable du Maire ainsi que celui de l'agent concerné. La durée de mise à disposition variera au cas par cas en fonction des tâches à effectuer.

### Modification des membres de la Commission Intercommunale des Impôts Directs

Le Président rappelle que le 25 juillet 2011 ont été délibérées les listes de membres de la commission intercommunale des impôts directs. La DGFIP nous demande d'y apporter des modifications. En effet, la liste des titulaires doit comprendre 20 membres plus le Président de la Communauté de Communes, ainsi que 2 personnes hors communauté de communes par liste.

Le Conseil Communautaire a désigné de nouveaux membres pour siéger à la commission intercommunale des impôts directs. La liste est consultable au secrétariat de la communauté de communes.

### Signature d'un marché complémentaire avec la ligue de l'enseignement 31 pour l'Accueil de loisirs des mercredis pendant le temps scolaire.

La Communauté de Communes a pour compétence la gestion d'un Accueil de Loisirs Sans Hébergement. Depuis un an, la gestion de l'ALSH pour les périodes de vacances scolaires a été transférée à la Ligue de l'enseignement 31. A compter du 29 février l'Accueil de Loisirs va ouvrir ses portes le mercredi après-midi.

En accord avec l'article 35 du code des marchés publics, le montant de ce marché représentant 48.12 % du marché initial signé le 1<sup>er</sup> février 2011, nous avons la possibilité de passer un marché complémentaire avec la Ligue de l'Enseignement 31.

### Appel d'offre pour la maîtrise d'ouvrage de la déchetterie

Monsieur le Président rappelle qu'un terrain a été acquis pour réaliser une déchetterie. Il convient donc d'engager l'opération de construction de cette déchetterie. Le coût estimatif des travaux pour une déchetterie pouvant accueillir 5000 habitants peut être estimé en première approche à 340 000 € H.T.

Monsieur le Président propose :

- d'engager l'opération de construction de cette déchetterie,
- d'approuver le montant prévisionnel des travaux de 340 000 €

### Mise à disposition de locaux des Communes membres - 2012

Le Président rappelle que, dans le cadre de l'Accueil de Loisirs, des locaux des Communes membres sont mis à disposition de la Communauté des Communes pour les périodes de vacances, comme pour les mercredis. Toute mise à disposition interviendra après accord préalable du Maire et signature d'une convention.

## REUNION ORDINAIRE DU 14 FEVRIER 2012

### Embauche de personnel non titulaire pour l'ALSH du mercredi :

Le Président expose aux membres du Conseil qu'en application des dispositions de l'alinéa 1 de l'article 3 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée, et pour des besoins de l'Accueil de Loisirs du mercredi,

Il conviendrait de recruter 2 agents non titulaires à temps non complet sur les bases suivantes :

- . Période de travail : du 29 février au 29 mai 2012
- . Emploi ou fonctions : Adjoint d'animation deuxième classe à temps non complet
- . Temps de travail : 10 h chaque mercredi des périodes scolaires
- . indice brut de rémunération : 297
- . nature juridique de l'acte de recrutement : Contrat de 3 mois renouvelable 1 fois

Ainsi qu'un 1 agent non titulaire à temps non complet sur les bases suivantes :

- . Période de travail : du 29 février au 29 mai 2012
- . Emploi ou fonctions : Adjoint d'animation deuxième classe à temps non complet
- . Temps de travail : 6 h chaque mercredi des périodes scolaires
- . indice brut de rémunération : 297
- . nature juridique de l'acte de recrutement : Contrat de 3 mois renouvelable 1 fois

Et enfin 1 agent de non titulaire et à temps non complet sur les bases suivantes :

- . Période de travail : du 29 février au 29 mai 2012
- . Emploi ou fonctions : Adjoint technique 2<sup>ème</sup> classe
- . Temps de travail : 7 h chaque mercredi des périodes scolaires
- . indice brut de rémunération : 297
- . nature juridique de l'acte de recrutement : Contrat de 3 mois renouvelable 1 fois

### Lancement de l'appel d'offre du marché de la crèche :

Monsieur le président rappelle aux membres du Conseil le projet de construction de la crèche « Les Tout Petits Princes » à LABASTIDE DU TEMPLE. Le permis de construire ayant été délivré, il convient maintenant de d'attribuer les marchés par voie d'appel d'offre.

## REUNION ORDINAIRE DU 5 MARS 2012

### Reconduction du Contrat d'Assistance et de maintenance LIGER 2012

Le Président propose aux membres du Conseil Communautaire de renouveler le contrat de maintenance et d'assistance du logiciel GRAM 03 (logiciel servant au RAM) pour une année supplémentaire avec la Société LIGER de Nantes. Le montant de cette prestation s'élève à 567.38 € TTC.